

REGLEMENT INTERIEUR

ACCES AUX CHAMBRES

L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et négligée, et dont le comportement est bruyant, incorrect, alcoolisé, contraires aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Toute personne désireuse de loger à l'hôtel est tenue de faire connaître son identité et celle des personnes qui l'accompagnent.

PAIEMENT

Lors de la demande de séjour, la réservation n'est considérée comme ferme qu'après un versement d'arrhes ou une garantie par carte bancaire. Les paiements sont réglés par chèques, virements, par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard, American Express) ou par espèces, en Euros. Aucun débit de carte de crédit à distance non sécurisé ne sera accepté pour le règlement de la chambre.

Toute personne séjournant dans notre établissement et réglant par chèque est tenue de présenter une pièce d'identité pour vérification. Dans le cas où ce document ne pourrait être fourni, l'Hôtel se verra dans l'obligation de ne pas accéder à la demande de location de chambre.

Le paiement du séjour sera à régler à l'arrivée ou avant l'arrivée, toute prestations supplémentaire consommée sur place sera à régler au départ.

ARRIVEE/ DEPARTS

A son arrivée, sauf accord de l'hôtelier, le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant 16H. La location à la nuit cesse à 12H00 quelle que soit l'heure d'arrivée du client.

Un service de bagagerie permet aux clients de confier leurs bagages à la réception de l'Hôtel contre remise d'un ticket. L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de ses biens.

Tout départ tardif effectué après 12h00 fera l'objet d'une facturation à l'heure.

OCCUPATION DES CHAMBRES

Le client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues par l'hôtelier, sauf autorisation de ce dernier.

De même, le client ne peut occuper une chambre pour un nombre de personnes (adultes ou enfants) supérieur à celui prévu par les règlements en vigueur. En cas de manquement à cette réglementation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable le coût de la chambre correspondant au nombre de personnes en trop, en présence ou non du client, aux tarifs en vigueur au moment de la transgression du règlement intérieur. L'hôtel débitera la carte bancaire du client indélicat.

CLES DE CHAMBRES

La clé de la chambre est une clé électronique que le client peut garder sur lui. Il ne doit cependant pas la confier à une tierce personne et doit être restituée le jour du départ. En cas de perte de la clé de chambre, l'hôtel ne pourra être tenu responsable de tout incident intervenant dans la chambre. En cas de perte de la clé, prévenir immédiatement la réception afin de désactiver celle-ci.

MINEURS ET LITS D'APPOINTS

Les enfants sont sous l'entière responsabilité du client. Il est interdit de les laisser sans surveillance dans la chambre ou autre espace commun.

Il est interdit de courir ou de crier au sein de l'établissement, de jour comme de nuit.

A la demande du client l'hôtel peut fournir un berceau, soumis à disponibilité

Un enfant jusqu'à 3 ans inclus séjourne à titre gracieux pour l'utilisation de la literie disponible.

Les enfants et adultes âgés de 4 ans et plus ne sont pas autorisés à utiliser cette literie. Le client devra obligatoirement demander à l'hôtel l'usage d'un lit d'appoint qui sera facturé au tarif de 25€ par jour.

La fourniture d'un lit d'appoint est soumise à disponibilité.

Le nombre maximum de lit bébé en chambre est de 1.

Le nombre maximum de lit d'appoint en chambre est de 2 selon le type de chambre choisi avec la réception.

Les suppléments ne sont pas automatiquement calculés dans le montant total de la réservation sur le site et doivent être réglés séparément directement auprès de l'établissement

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux de compagnie sont admis avec un supplément de 20€. Les animaux de compagnie sont sous la seule responsabilité de leur maître. Il n'est pas autorisé de laisser les animaux seuls dans la chambre. Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces bien-être et piscine.

Les chiens guides d'aveugles et chiens d'assistance sont admis gratuitement avec accord préalable de l'hôtelier.

ACCES PISCINES

Les piscines sont ouvertes de 08h00 à 20h00. Pour la sécurité, les piscines sont clôturées. L'hôtel décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents survenus dans ou autour de la piscine. Il va de soi que les enfants doivent être sous la surveillance des parents.

SPA

L'accès est exclusivement réservé aux adultes. Le Hammam, et sauna sont mixtes. L'utilisation d'un maillot de bain est obligatoire. Toutefois nous tolérons les mineurs de plus de 16 ans accompagnés d'un adulte.

RESTRICTIONS MEDICALES

Avant toute prestation, assurez-vous que votre état de santé le permet. La pratique du SPA n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus. Nous vous invitons à la prudence et à vous renseigner sur cette pratique auprès de votre médecin.

L'accès est interdit aux personnes porteuses de lésions cutanées ; les pansements sont interdits.

L'accès au sauna, hammam et espaces du country club est strictement interdit aux femmes enceintes (chaleur excessive et propriétés abortives si huiles essentielles diffusées). La pratique du hammam, du sauna, de l'espace fitness, du tennis et du padel est réservée aux personnes n'ayant aucun souci de santé et ne souffrant pas d'hypertension artérielle, de maladie cardio-vasculaire, diabète.

LA RESTAURATION

Le petit-déjeuner est servi de 7h00 à 10h00.

Le déjeuner est servi de 12h00 à 14h15 et de 19h00 à 21h30.

Pour des raisons d'hygiène il est interdit de stocker des aliments dans les chambres ou dans nos réfrigérateurs. Pour des raisons d'hygiène, il est également interdit de pique-niquer dans les espaces communs de l'hôtel. Toute restauration doit être effectuée au sein de l'un de nos restaurants ou dans votre chambre. Les chambres sont équipées de mini-bars et non de réfrigérateurs. Ceux-ci ne produisent pas une température permettant de conserver des denrées.

WIFI

Le wifi est gratuit pour les clients de l'hôtel.

REGLES D'UTILISATION ET DE SECURITE

Le port du maillot de bain est obligatoire dans l'enceinte du spa et dans les espaces piscine. Le port d'une tenue adaptée et de chaussures de sport est obligatoire au centre de fitness. La douche est obligatoire.

PARTIES COMMUNES

Une tenue correcte est exigée dans les parties communes ainsi qu'un comportement respectueux.

RESPECT DES LIEUX : règles d'hygiène et de sécurité

Une attitude décente, empreinte de retenue et de discrétion est de rigueur afin de respecter la sérénité des lieux.

Il est interdit d'introduire des objets en verre, de consommer des boissons alcoolisées, des substances illicites, et de fumer.

Tout manquement aux consignes d'hygiène et de sécurité entraînera une éviction sans préavis de toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous demandons aux clients de respecter les règles sanitaires mises en place dans l'établissement. En cas de non-respect de ces règles et de mise en danger d'autrui, le client sera invité à quitter l'hôtel.

RESPONSABILITES

Le non-respect du règlement, des règles de sécurité, d'hygiène, et les dégradations ou négligences qui pourraient entraîner des dommages directs ou indirects sur le matériel, les gens ou les prestations à venir, engagent la responsabilité du client et seront facturés. Le client est responsable de sa condition physique d'accès et nous déclinons toutes responsabilités, dans le cas d'effets consécutifs aux prestations.

Si vous souffrez de problèmes de santé (troubles circulatoires, cardiaques, respiratoires, allergies, asthme...) ou si vous êtes enceinte, n'omettez pas de nous en informer.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas de dommages physiques (chutes - brûlures liés notamment au port de bijoux) ou de dommages matériels, perte ou altération de bijoux, appareils photographiques, téléphone...

DEGRADATIONS

Le client doit user de la chose louée en bon père de famille.

Les chambres mises à la disposition de nos clients sont vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Nos clients sont invités à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement.

En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. En cas de dégradation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement. Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client, le montant des compensations sera débité sur la carte du client.

L'hôtel peut exiger en cas de dégradation volontaire ou involontaire de matériels, objets, meubles appartenant à l'hôtel le remboursement intégral avec une pénalité et dommages-intérêts de 1000€ à 2000€.

L'hôtel peut exiger en cas d'inondation ou dégât des eaux, volontaire ou involontaire, le remboursement intégral des dégâts causés. En cas de dégâts dans d'autres chambres, le remboursement des nuitées des autres clients sera exigé.

L'hôtel peut exiger un forfait de ménage si la chambre est laissée dans un état qui sera jugé non convenable. En cas de détérioration de moquette, literie, sommier, l'hôtel exigera le remboursement des dégâts avec un forfait minimum de 1000€ pour remise en état et pour l'incapacité de pouvoir relouer les chambres.

De manière générale le client devra régler les dommages causés directement à l'hôtel. Il peut faire appel à son assurance (s'il souhaite se faire rembourser) pour tous les dommages volontaires ou involontaires qu'il causera pendant son séjour.

Toutes nos chambres sont non-fumeurs. L'hôtel se réserve le droit de réclamer le montant d'une nuitée pour des frais de nettoyage supplémentaire au client qui fume dans sa chambre. Si le client souhaite continuer à fumer à l'intérieur ou en dehors des zones indiquées, il sera invité à quitter l'hôtel.

En cas de non-respect du règlement intérieur de l'hôtel le client sera invité à quitter l'hôtel sans ne pouvoir exiger aucun remboursement. L'hôtel se réserve le droit de prélever le montant des consommations non déclarées au départ ainsi que les dégâts en chambre. Ce montant sera prélevé sur l'empreinte bancaire fournie à la réservation. L'hôtel n'aura aucune

obligation quant à prévenir le client mais peut lui fournir sur demande une facture.

Les clients ne doivent rien clouer sur les murs, ni déplacer aucun meuble.

NUISANCES

Le tapage, même diurne, est interdit. Le client causant du désordre ou du scandale sous quelque forme que ce soit, sera invité à quitter l'hôtel immédiatement et sans remboursement. Dans l'intérêt de la tranquillité de l'établissement, tout bruit doit cesser entre 22H00 et 8H00. Pour le respect et le repos des autres clients, veuillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22H00 et 8H00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous la responsabilité du client, pourra amener l'hôtelier à inviter ce dernier à quitter l'établissement sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R; 1334-31 du code de la Santé publique). Tous tapages inappropriés seront signalés à la police le cas échéant.

Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. Tout commerce y est formellement interdit.

VIDEO-SURVEILLANCE

Etablissement sous-vidéo surveillance dans les parties communes

Pour la sécurité des biens et des personnes l'établissement est placé sous vidéo surveillance. Seuls les cas prévus par la loi autorisent la mise à disposition des images

RECLAMATION

Toute réclamation sur la qualité des prestations fournies doit être présentée à l'hôtelier sur le champ.

COFFRE-FORT

L'hôtel décline toute responsabilité concernant les objets perdus ou volés. Les clients doivent s'assurer d'avoir fermé à clés leur(s) chambre(s) et fenêtre(s) en la quittant. Les papiers d'identité et objets précieux (montre, bijoux, moyens de paiement, etc...) doivent être placés dans le coffre prévu à cet effet.

AFFAIRES OUBLIEES

Les objets laissés ou abandonnés sont conservés pendant 1 an et pourront être vendus dans les conditions prévues par la loi du 31 mars 1896. Si le client demande le renvoi de ses affaires par colis ou courrier, celui-ci se fera obligatoirement avec un suivi et assurance pour les objets de valeur. L'envoi sera effectué après l'acquiescement par le client des frais d'expédition.

PARKING

Un parking privé est proposé à nos clients gratuitement. Celui-ci est sécurisé et surveillé.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte/vol/dégradation dans l'enceinte du parking.

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat et des pénalités financières seront appliquées. En cas de non-respect du règlement intérieur de l'hôtel, le client sera invité à quitter l'hôtel sans pouvoir exiger aucun remboursement.